REUNION DES CLUBS ET COMMERCANTS DU LAC DE MONTEYNARD-AVIGNONET le 28 mai 2018

Liste des personnes présentes en annexe.

Accueil par Hervé BLANC-LAPIERRE, Président du SIVOM du lac de Monteynard-Avignonet et Didier BERTHELOT, Directeur.

Travaux réalisés durant l'hiver 2017-2018

Les principaux travaux réalisés durant l'hiver 2017-2018 sont :

- Installation des jeux sur la plage de Mayres-Savel
- Sécurisation du sentier des passerelles le long de le RD116A à Mayres-Savel
- Sentier PMR à la passerelle de l'Ebron
- Maintenance des jeux nautiques
- Installation d'une toilette sèche et d'un point d'eau à Villarnet (commune de Lavars)
- Nous prévoyons de rajouter une douche de rinçage sous les jeux nautiques.
- Remise en état par la CDC du Trièves du sentier du Pas de Berlioz

Présentation des évènements 2018

- TRAIL DES PASSERELLES du 7 au 15 juillet 2018

Les 7, 8 et 11 juillet, sur rive droite uniquement, Le Petit Train (nouveau trail de 28Km), La Solidaire (nouvelle course de 4Km), Le KV du Sénépy (3.5Km) Le 3ème poste (16Km).

Le 13 juillet, Minitrail enfants,

Le 14 juillet, Rando des Passerelles (12 Km), Trail de l'Ebron (15 Km) et Trail de Cote Rouge (24 Km)

Le 15 juillet, La grande course (65 Km) et Trail des Passerelles (40 Km)

Cette année, plus de 6 000 coureurs sont attendus.

Le parking de la plage sera réservé pour le Trail à partir du jeudi 12 juillet au matin.

- 24 juillet et 7 ou 14 août : Ecran vagabond aux jeux Nautiques

- 29 juillet FETE DU LAC « Les 10 ans des Passerelles Himalayennes »

Au programme cette année :

De 14h à 19h30 : Nombreuses activités ludiques gratuites destinées aux enfants (escalade, tir à

l'arc, poneys, ateliers de cerfs-volants, maquillage, château gonflable, etc.)

De 18h à 19h30 : Déambulations avec le groupe "Artem »

De 20h30 à 21h30 : Spectacle avec le groupe "Artem »

22h15 : Grand feu d'artifice tiré sur le lac

C.N.D. propose le baby ski dès le matin 9h00

W.C.M. propose du speed crossing, et régate planche à voile, kite et paddle à partir de 14h30.

A.C.T.V. propose une animation autour de l'Echo 90

B.N.S.M. propose une animation canoe

Nous attendons des propositions d'animations du S.R.V.G. du G.U.C. Voile et de l'AAPPMA.

- **3 août :** Nuit des étoiles par Astrièves
- Camp'Athlon: Date à déterminer.
- Chaque dimanche de juillet et août, présence d'un hydro-guide EDF avec pot d'accueil au Môle (des affiches seront transmises aux campings)

Préparation de la saison 2018

Les différentes manifestations et animations prévus cette année par les club et associations sont :

Week-end du 2 et 3 juin : Coupe de la ligue régionale VL par l'A.C.T.V.

- Week-end du 2 et 3 juin : Flysurfer Summer Demo Tour par Kitesandboards.com,

One Kite et Teknikite

- Week-end du 9 et 10 juin : Régate Windfoil par la S.R.V.G.

- Week-end du 16 et 17 juin : RunTV par l'A.C.T.V.

- Week-end du 16 et 17 juin : « Le Noël » de l'AS CEA/ST

- Week-end du 16 et 17 juin : Journée portes ouvertes au GUC Voile

- Week-end du 16 et 17 juin : Concours de pêche à Mayres-Savel par Avenir Pêche

Comboire

- Week-end du 23 et 24 juin : The MOST Régate par l'A.C.T.V.

- 24 juin : Régate retro par W.C.M.

- Week-end du 30 et 1er juillet : Ultimate Gliss en partenariat avec la S.R.V.G.

- 30 juin : Fête du club C.N.D.

- 5 août : Baby ski tour à Mayres-Savel avec le C.N.D.

- Week-end du 11 et 12 juin : Coupe de la ligue par l'A.C.T.V.

- 26 août : Régate club A.C.T.V.

- 8 septembre : compétition ARA avec le C.N.D.

- Week-end du 15 et 16 septembre : Régate funboard et longboard par la S.R.V.G.

: Ski nautique fille avec le C.N.D.

- ?? : Compétition Wake Surf pour les 10 ans de Wake It Easy

Sans oublier:

Les concerts au camping d'Herbelon les vendredis soir, au camping de Savel et au camping de la Plage les samedis soirs.

Les soirées foot au camping de la Plage

Le nouveau SPA du camping d'Herbelon (ouvert aussi aux non-résidents)

Le marché le mercredi matin au camping de Savel

Des VTTAE sont disponibles au camping de la Plage, camping d'Herbelon, à la Mira et chez BNSM.

La sécurité sur le lac

Mise en place d'une couverture VHF. Après différents tests, la VHF fixe du SIVOM couvre le lac du belvédère du barrage à la passerelle de l'Ebron et passerelle du Drac. Chaque prestataire a son canal (voir document ci-joint). Si votre VHF le permet, merci de scanner votre canal et le canal 16 qui sert UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE OU POUR UN APPEL GENERAL.

L'affichage sur le panneau de la mise à l'eau a été mis à jour (règlementation du lac, côte de navigation, appel du SIVOM par VHF ou téléphone) ainsi que différentes affiches prêt des sanitaires. A la demande de Xavier Castillan, vous trouverez ci-joint l'affiche de sécurité pour la pratique du kitesurf.

Un chenal au niveau de la mise à l'eau est créé. La mise à l'eau doit rester libre d'accès et il est donc interdit de stationner véhicules, bateaux, planches,...

Le sentier du Pas de Berlioz a été remis en état par la CDC de Trièves et nous l'en remercions. Par mesure de sécurité, Jérôme Fauconnier, Président de la CDC, nous a demandé d'interdire la navigation à la verticale du Pas de Berlioz. Des bouées de navigation interdite seront installées dès que possible.

Les Avions Bombardiers d'eau (ABE) viennent régulièrement s'entrainer sur le lac. Ils arrivent par 2 ou par 3 et font un premier passage de reconnaissance puis souvent 2 ou 3 passages avec écopage et largage de l'eau. Pour la sécurité de tous, et afin que l'entrainement se passe dans les meilleurs conditions, nous vous demandons de laisser le milieu du lac libre dès le premier passage et ne revenir qu'une fois l'entrainement terminé. Si nous prévenu à l'avance de la date de l'entrainement, nous vous ferons passer l'information. Mais, de toute façon, il sera impossible vous donner une heure exacte d'entrainement.

Nous prévoyons de mettre deux ou trois bouées d'amarrage dans des criques pour que les plaisanciers, pêcheurs,... puissent faire une pause apéro. Il sera interdit de passer la nuit sur ces bouées.

Le passeport de bonne conduite, qui n'a pas été modifié pour le moment, est disponible au SIVOM.

Questions diverses

La plaquette publicitaire 3 volets a été mise à jour avec de nouvelles couleurs.

Le carto guide a été mis à jour, il est disponible au bureau du SIVOM, à la Mira et dans les trois campings. Il reprend la randonnée des Passerelles avec un peu plus de détails que la plaquette trois volets avec en plus des renseignements touristiques (numéros de téléphone des prestataires)

La salle polyvalente est à la disposition de tous les clubs. Pensez à réserver la salle au bureau du SIVOM et de la rendre propre après utilisation.

La page Facebook Lac de Monteynard-Avignonet créée en 2016 est de plus en plus visitée. Créez la vôtre, nous ferons suivre vos évènements et animations.

L'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, nous oblige à rédiger et signer avec chaque prestataire ou particulier utilisant le lac (place ponton, activité nautique, corpsmort,...) ou un terrain concédé par EDF (caravane d'accueil, activité terrestre,...) une Autorisation d'Occupation Temporaire. Cette AOT est limitée dans le temps (valable pour une saison) avec ou sans redevance et doit être assortie d'une mise en concurrence par publicité avant délivrance du titre. Nous attendons le retour du service juridique d'EDF afin de valider la conformité de nos AOT ainsi que les précisions concernant les règles de mise en concurrence.

Les AOT seront appliquées à titre rétro-actif à partir du 1^{er} avril 2018.

Le Comité Syndical du SIVOM du lac de Monteynard-Avignonet a fixé en Assemblée Générale le montant de cette redevance pour les professionnels à $450 \in HT$. ($450 \in HT$ pour une place au ponton de Treffortou de Mayres-Savel, $450 \in HT$ pour une mise à dispositiond'un terrain, $450 \in HT$ pour l'installation et l'utlisation d'un ponton,...). Un prestataire qui a une mise à disposition d'un terrain et d'un ponton payera $2 \times 450 \in HT$. Un prestataire qui a plusieurs places au ponton de Treffort ou Mayres-Savel payera $450 \in HT$ la première place puis $350 \in HT$ les places suivantes.

Demande de Pierre-Jean Bethoux : Est-il possible de naviguer à la pagaie après le pont de Brion pour remonter l'Ebron.

Réponse collective des pratiquants du site depuis de nombreuses années : La navigation est interdite car l'Ebron est, par expérience, beaucoup trop dangereuse.

Demande de Xavier Castillan : Dans le cadre de la sécurité sur le lac, pouvons-nous faire des démarches pour avoir une meilleure couverture GSM.

Feuille de présence

NOM et Prénom	Organisation	Mail	Téléphone
MAGGOVILO Midnel	SRVG.	MNAGGUILIO aol.com	06395755
		contact@conping26plage	
GONDEAU Mand		clubdosports \$ @gnail.com	
Mortan wind dub		Wind also monky mand	
PELTIE Philippe			
WOROBEL Annound	ONEKITE	philippe. pettie d'wanadoo Cruneau. one Réte Cogmail	com 06.90
Durand Christele	Ferne des petits Bergeis		06-82-08-
BERGIL Fieldic	GIE de Monenhin		647634.0
PECLAT. FLORE	rd	House	
JOURENT TON.	CVO	JON, JOURSENT & FREE, PM	06-18 47 52
MARSAN Romain	WSC Voited blanche	romain makene	060795 8866
ALLARD MARC	PTARPPMA		06183523
BARBA Pien	It fout Naus	re-garde Pérho o	7824260
Berhoux Pjean	BUSH	basm. in foo gmail.com	
MATHECIN GIL	MG Plaisance		06-11.22.14.0
GAMIGUES FLOTIAN	CAMPINADE SOU		265066583
Enavol Gleals	PACTU	Deradie 35 C me. cm	060335340
Garreau Ronan	work it casy.	ron gacreon Duanodox	0613123276
CASTILLANX.	MAISON CASTINAN		J
BLANC-LAPIERRE Haw	SIVOM		

Personnes excusées: Caroline SEGOND (La P'tite boutique), Anaïs CHENEAU (G.U.C. Voile), Ambre JOUBERT (C.N.D.), July MORANSAIS-TOUJAN (Atelier les Colibris), Cédric MOULIN (S.R.V.G.), Patrick EMPTAZ-COLOMB (Naviloc), Thomas DESCLOS (Club des Sports).